

Graph-Overcom

**MAXXIS®** 



## TROPHÉE KART UFOLEP

# NOUVELLE AQUITAINE 2020 RÈGLEMENT PARTICULIER

## Article 1 : Présentation générale

Sous l'égide de l'UFOLEP, du Comité Régional Nouvelle Aquitaine et des Comités départementaux concernés, le Comité d'Organisation du Trophée organise le treizième TROPHÉE KART UFOLEP NOUVELLE AQUITAINE 2020 en collaboration avec les associations sportives de karting de BIGANOS, TEYJAT, LAYRAC, SAINT GENIS, BISCARROSSE et MAGESCQ.

Les courses comptant pour le classement de ce trophée sont les journées du calendrier 2020 que vous trouverez ci-dessous, elles se déroulent sur les circuits de LAYRAC (47), BISCARROSSE (40), TEYJAT (24), MAGESCQ (40), SAINT-GENIS-DE-SAINTONGE (17).

Ce trophée se déroule conformément au règlement national sportif et technique 2020 de l'UFOLEP Kart piste et aux aménagements de ce présent règlement particulier.

#### Article 2: Calendrier

Les dates des compétitions comptant pour le classement de ce trophée sont les suivantes :

15 mars	03 mai	04 et 05 juillet	11 octobre	
LAYRAC (47)	TEYJAT NONTRON (24)	ST-GENIS-DE-SAINTONGE (17)	LAYRAC (47)	
05 avril BISCARROSSE (40)	07 juin MAGESCQ (40)	06 septembre ST-GENIS-DE-SAINTONGE (17)	08 novembre BISCARROSSE (40)	

#### Article 3: Inscription

Toute personne inscrite à une course ou à un championnat UFOLEP kart Piste doit respecter l'ensemble de la réglementation nationale, le règlement particulier de l'organisateur, l'ensemble des officiels, directeurs de course, commissaires sportifs, commissaires techniques, commissaires de piste, les propriétaires de circuit ainsi que leur infrastructure et l'ensemble des bénévoles. Chaque participant est responsable de ses accompagnateurs et mécanos. Et le cas échéant, peut être à tout moment sanctionné pour manque de respect. Chaque participant à la possibilité d'envoyer ses remarques directement à cns.kart@ufolep.org boite mail accessible uniquement par le responsable de la CN kart piste et les membres UFOLEP NATIONAL

La participation à ce trophée est ouverte aux pilotes licenciés UFOLEP 2019/2020, sous réserve qu'ils s'acquittent, à chaque journée, des droits et engagements fixés par l'organisateur. Les inscriptions se feront à chaque journée, sur le site d'inscription en ligne UFOLEP du club organisateur et sont fixées à 70€ + 5€ pour défraiement des commissaires soit 75€ par épreuve pour toutes les catégories sauf pour la catégorie MINI 45€ + 5€ pour défraiement des commissaires soit 50€. Tout pilote titulaire d'une licence FFSA pourra participer à une compétition UFOLEP, moyennant un surcoût de 30€ lors de l'inscription (il sera assuré par l'UFOLEP pour cette épreuve).

Tout pilote non inscrit huit jours avant l'épreuve, devra s'acquitter d'une majoration 50€ pour une inscription sur place le samedi avant 18h. Aucun engagement ne sera pris le jour de la course. Chaque pilote sera en possession de sa licence 2019/2020 (et de la licence du tuteur pour les pilotes mineurs).

Toute personne voulant accéder à la pré-grille devra être muni d'une licence UFOLEP valide et porteur d'un bracelet (pilote, mécanicien et tuteur).

## Article 4 : Catégories\*

Catégories	Age minimum	Poids minimum du kart avec le pilote			
MINI	7 ans révolus	90 kg			
JEUNE	10 ans dans l'année	125 kg			
SPORT 2 TEMPS (numéro commençant par 6)	13 ans + 1 jour	145 kg			
SPORT 4 TEMPS	13 ans + 1 jour	150 kg			
SPORT 4 TEMPS MASTER (numéro 100 et +)	35 ans (ou poids mini du pilote 80 kg)	175 kg			
HANDIKART	14 ans + 1 jour	173 kg			

<sup>\*</sup>le règlement national concernant le nombre minimum d'engagés sera appliqué

## TROPHÉE KART UFOLEP NOUVELLE AOUITAINE

Catégories	Age minimum	Poids minimum du kart avec le pilote			
SUPER	14 ans + 1 jour	160 kg			
SUPER MASTER	35 ans (ou poids mini du pilote 80 kg)	173 kg			
VITESSE	15 ans + 1 jour	178 kg			
VITESSE MASTER (numéro 100 et +)	35 ans + 1j (ou poids mini du pilote 80 kg)	185 kg			

## Article 5 : Matériel admis et obligations techniques particulières.

Matériel en conformité avec le règlement technique UFOLEP Kart Piste National 2020.

Les pilotes se présenteront en pré-grille le spoiler du kart dans le siège de celui-ci (sauf pour les essais chronométrés et la catégorie MINI).

La mise en place sur le kart s'effectuera juste avant le départ de la manche.

Chaque pilote ne pourra disposer, pour chaque journée, que d'un châssis.

<u>Temps de pluie</u>, obligation d'avoir un <u>LED rouge clignotant</u> (éclairage vélo) positionné derrière le haut du siège, à récupérer lors de la première compétition auprès de l'organisation (1 seul par pilote sera fourni par l'UFOLEP Nouvelle Aquitaine pour la saison).

Contrôle technique : les moteurs des participants seront susceptibles d'être contrôlés à n'importe quel moment de la compétition.

#### Article 6: Pneumatiques

Marque MAXXIS MFK uniquement, avec codes barres (obligatoires pour pouvoir participer à ce trophée).

- Catégories MINI, JEUNE : Un train de pneus MAXXIS ROOKIE pour 3 courses.
- Catégorie 4 TEMPS : Un train de pneus MAXXIS SPORT pour 2 courses.
- Catégorie SPORT 2 TEMPS : Un train de pneus MAXXIS SPORT par course.
- Catégories SUPER, SUPER MASTER et HANDIKART : Un train de pneus MAXXIS SPORT par course.
- Catégories VITESSE : Un train de pneus MAXXIS PRIME par course.

Dans le cas d'une crevaison, seul le pneu crevé sera remplacé, par un pneu d'entraînement, sous le contrôle du commissaire technique.

Pneumatiques pluie : un seul train de pneumatiques pluie sera autorisé par journée, pour les catégories ayant droit à l'utilisation de ces pneumatiques.

- Catégories SPORT 2 TEMPS, SUPER, SUPER MASTER et VITESSE : MAXXIS MW uniquement

## Article 7 : Déroulement des épreuves

Les épreuves se dérouleront sous la responsabilité des officiels certifiés FFSA :

- Directeur de course et un ou plusieurs adjoints,
- Commissaires techniques,
- Commissaires de piste,
- Jury composé d'un minimum de trois personnes dont la composition sera communiquée avant le début de l'épreuve.

## 7.1) Principe de déroulement

Les épreuves du Trophée UFOLEP Kart Nouvelle Aquitaine 2020 se déroulent selon le schéma suivant :

## Essais libres chronométrés > Briefing > Manches qualifications > Pré-finales > Finales

Le briefing est une réunion obligatoire, organisée après les essais libres chronométrés par le Directeur de Course pour tous les pilotes engagés dans une épreuve, accompagnés de leur tuteur et le cas échéant de leurs mécaniciens. Cette réunion a pour but de rappeler les points spécifiques du règlement concernant l'épreuve, les règles de sécurité générales ou spécifiques au circuit concerné et d'apporter toutes précisions utiles au bon déroulement de la manifestation. L'horaire de ce briefing sera notifié dans le programme officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve.

En cas d'incident la procédure SLOW pourra être appliquée si l'incident nécessite l'arrêt de la course au drapeau rouge, alors la position du tour précédent sera validée si au moins 75% de la course a été effectuée, sinon, un nouveau départ sera effectué.



## Article 7 : Déroulement des épreuves (suite)

#### 7.2) Essais libres chronométrés

Les essais libres chronométrés pourront se dérouler conjointement avec des mesures de niveau sonore, pendant une séance limitée dans le temps (8mn) avec un système de pointage électronique et mentionné dans le règlement particulier. Si nécessaire, les concurrents d'une même catégorie seront divisés en groupes selon le processus employé dans les épreuves nationales.

#### 7.3) Manches qualificatives

Selon le nombre d'engagés, il peut y avoir création de séries. Diviser les concurrents de la catégorie en 2 séries

ou plus, en tenant compte de la capacité de la piste. Les places

de départ pour les manches qualificatives seront celles du classement des essais chronométrés.



Les résultats obtenus par chaque pilote dans chacune des manches qualificatives seront additionnés et permettront d'établir la grille de départ de la pré-finale. Lors des manches qualificatives, les points seront attribués comme suit : 0 point au 1er, 2 points au 2ème, 3 points au 3ème, 4 points au 4ème, 5 points au 5ème, et ainsi de suite par progression croissante d'un point par place de classement jusqu'au dernier classé. Les éventuels ex-æquo seront départagés en fonction du classement des essais chronométrés. Les places de départ de la finale seront attribuées selon l'ordre d'arrivée de la pré-finale.

#### 7.5) Procédure de départ

- Départ arrêté : MINI, JEUNE et VITESSE

- Départ roulant : HANDIKART, SUPER, SPORT 2 TEMPS et SPORT 4 TEMPS

## 7.6) Longueur des courses\*

> Manches qualificatives :

12 tours par temps sec (9 tours pour MINI)

9 tours par temps de pluie (6 tours pour MINI)

#### > Pré-finale :

15 tours par temps sec (10 tours pour MINI)

12 tours par temps de pluie (8 tours pour MINI)

#### > Finale:

18 tours par temps sec (12 tours pour MINI, 15 tours pour JEUNE) 14 tours par temps de pluie (9 tours pour MINI, 12 tours pour JEUNE)

\* Pouvant être modifiée par l'organisateur ou le directeur de course le jour de l'épreuve.

## Article 8 : Classement du Trophée Pilotes

Les pré-finales et les finales de chaque épreuve sont considérées comme des courses à part entière et donneront lieu à l'attribution de points selon le barème défini ci-dessous. En cas d'ex-æquo, sur la base de la totalité

des résultats, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places, de troisièmes places et ainsi de suite. Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé ou s'il subsiste encore des ex-æquo, le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera. Un pilote ne prenant pas le départ de la pré-finale ou de la finale ne marquera pas de point dans celle-ci.







## TROPHÉE KART UFOLEP NOUVELLE AOUITAINE

## Points attribués pour le classement du Trophée UFOLEP NOUVELLE AQUITAINE 2020 :

Pour le classement final du Trophée, l'ensemble des résultats seront pris en compte, ainsi que l'ensemble des bonus du meilleur tour des essais chronométrés et du meilleur tour en course (finale).

Les manches pour lesquelles le pilote est disqualifié ou n'a pas démarré ne sont pas considérées comme des mauvais résultats puisque leur valeur est nulle.

1er 25 pts	6ème 16 pts	11ème 11 pts	16ème 6 pts
2ème 22 pts	7ème 15 pts	12ème 10 pts	17ème 5 pts
3ème 20 pts	8ème 14 pts	13ème 9 pts	18ème 4 pts
4ème 18 pts	9ème 13 pts	14ème 8 pts	19ème 3 pts
5ème 17 pts	10ème 12 pts	15ème 7 pts	20ème 2 pts

Tous les autres concurrents classés auront 1 point et un pilote non partant 0 point.

Meilleur tour des essais chronométrés 1 point de bonus et meilleur tour en course (finale) 1 point de bonus. Tous les pilotes ayant participé à une course du Trophée 2020 seront classés.

## Article 9 : Classement du Trophée Associations

Un classement annuel «Associations» qui tiendra compte, des résultats et de la participation des pilotes des clubs, sur l'ensemble du Trophée 2020, donnera lieu à l'attribution d'un trophée qui sera remis en jeu chaque année. Trophée attribué lors de la soirée de la remise des prix a la fin de l'année 2020.

## Article 10 : Pénalités

Le choix des pénalités sportives relève uniquement du Directeur de Course pendant le déroulement de la course et du Jury de la course sur réclamation ou problèmes divers.

Un avertissement peut être attribué aux pilotes dès les essais libres.

La liste des pénalités est consultable sur le site du trophée : www.kart-ufolep-aquitaine.fr







#### Article 11 : Récompenses

Les récompenses seront offertes par l'ensemble des clubs participants à l'organisation de ce trophée et les partenaires avec l'obligation de récompenser l'ensemble des pilotes des catégories MINI et JEUNE à chaque compétition.

Une dotation de lots sera tirée au sort lors de la soirée de la remise des prix qui aura lieu à la fin de l'année 2020, dans un lieu qui sera précisé ultérieurement.

## Article 12 : Esprit de convivialité

Ces compétitions sont organisées dans le cadre de l'UFOLEP, fédération sportive affinitaire, et avec son esprit. Chaque participant (pilote, mécanicien, accompagnant...) se doit de respecter le principe d'une compétition amicale et désintéressée en s'efforçant de faire sienne la devise de l'UFOLEP: « Tous les sports autrement ».

## Article 13 : Cas de force majeure

L'organisateur, en relation avec le jury de la course, est autorisé, en cas de force majeure à prendre les dispositions utiles pour le bon déroulement de l'épreuve.

## Article 14 : Respect de l'environnement

#### Ensemble, protégeons notre environnement.

Chaque pilote doit se sentir concerné par l'environnement. Il en va de l'avenir de notre discipline. C'est pour cela que nous transmettons aux pilotes et mécaniciens ces quelques lignes de conduites environnementales.

#### 14.1) Les obligations

Les pilotes sont responsables de leurs déchets.

- Chaque pilote, dans le paddock, devra être muni d'un extincteur d'une capacité minimale de 6 kg et conçu pour combattre un incendie d'hydrocarbure,
- Tapis de sol absorbant sous le kart (190 x150 minimum),
- Le nettoyage du kart doit être fait à l'endroit prévu à cet effet ou récupération des liquides de nettoyage (bac de récupération, etc....),
- Recyclage des pneumatiques : modalités à voir auprès du manufacturier, ou du vendeur.

#### 14.2) Les petits gestes qui changent tout...

- Tout déplacement des karts sur chariot devra se faire moteur arrêté. Silence moteur pendant la pause déjeuner prévue dans les horaires de l'épreuve,
- Surveillance des silencieux d'échappement et d'admission (cf. Réglementation Karting 2020),
- Réglage du moteur pour éviter les nuisances olfactives,
- Récupération de tous les déchets liquides (fûts d'essence, bidons d'huile, etc....),
- Utilisation des sacs poubelle mis à disposition pour les déchets ménagers ou en demander à l'organisateur,
- Tri sélectif s'il est appliqué sur le circuit,
- Utilisation des conteneurs à déchets,
- Le gestionnaire du circuit recevant une épreuve du Trophée UFOLEP Nouvelle Aquitaine 2020, se réserve le droit de demander l'exclusion d'un concurrent auprès de la Direction de Course en cas d'infraction environnementale.

#### Article 15 : Droits à l'image

Tous les pilotes participants au Trophée UFOLEP Nouvelle Aquitaine 2020 autorisent l'utilisation de leur image.





## TROPHÉE KART UFOLEP **NOUVELLE AQUITAINE**

Circuit de Layrac (47)

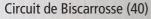
Développement: 1200 x 8m

Trophée 2020

le 15/03/2020 et le 11/10/2020







Développement : 1300 x 8m

Trophée 2020

le 05/04/2020 et le 08/11/2020





Circuit de Teyjat Nontron (24)

Développement: 1075 x 7,50m

Trophée 2020 le 03/05/2020





Circuit de Magescq (40)

Développement: 1200 x 8m

Trophée 2020 le 07/06/2020





Circuit de St-Genis-de-Saintonge (17)

Développement: 1150 x 8m

National Kart Ufolep les 4 & 5 Juillet 2020

Trophée 2020 le 06/09/2020





04 & 05 Juillet 2020 Rassemblement National Kart UFOLEP à ST-GENIS-DE-SAINTONGE (17)

onception / Création : Reg Agency - www.regagency.fr - Photos : Stéphane Agnus (karting-sud.com

Fin de l'année 2020 Remise des prix du Trophée

	Pilote : Catégorie :						
4			mon classement		mes points		total de
吖	date	circuit	pré- finale	finale	pré- finale	finale	points
	15 mars	LAYRAC (47)					
	05 avril	BISCARROSSE (40)					
	03 mai	TEYJAT NONTRON (24)					
щ	07 juin	MAGESCQ (40)					
Ļ	04/05 juillet	ST-GENIS-DE-SAINTONGE (17)					
1	06 sept.	ST-GENIS-DE-SAINTONGE (17)					
15	11 oct.	LAYRAC (47)					
	08 nov.	BISCARROSSE (40)					
Z	No.	+ Bonus "Meilleur temps des essais"		Rejoignez le trophée		ée	
	+ Bonus "Meilleur chrono en finale"		boo	Kart Ufolep Nouvelle Aquitaine sur Facebook			
		Total de Points Trophée 2020	in and an analysis of the second seco	et restez inf	formé toute l	a saison	

www.kart-ufolep-aquitaine.fr

Contact clubs organisateurs:

ASK CIRCUIT DU PERIGORD 05 53 56 36 11 - ASK BOIENNE 06 07 78 69 27 - ASK BISCARROSSE 05 58 78 88 50 ASMK 05 58 47 77 66 - ASK ST GENIS 05 46 70 92 63 - ASK KC PAYS D'AGENAIS 05 53 87 84 52